

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Coltosol F

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 1 de 7

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Coltosol F

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

à usage dentaire exclusivement

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: COLTENE/Whaledent AG Rue: Feldwiesenstrasse 20 Lieu: CH-9450 Altstätten +41 (71) 75 75 300 Téléphone: Téléfax: +41 (71) 75 75 301 e-mail: info.ch@coltene.com Internet: www.coltene.com Regulatory Affairs Service responsable: msds@coltene.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**: +41 (0) 44 251 51 51 - Tox Info Suisse (24 h)

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Coltosol F**

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 2 de 7

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient mint aroma. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils supplémentaires

Les dispositifs médicaux, tels que définis dans la directive 93/42/EEC et qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, sont généralement exemptés des dispositions de la réglementation (CE) 1272/2008, s'ils sont dans leur état fini et destinés à l'utilisateur final.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	Nº CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification SGH	•	•			
1314-13-2	oxyde de zinc			30 - < 35 %		
	215-222-5	030-013-00-7				
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chron	ic 1; H400 H410				
7446-19-7	sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)					
	231-793-3	030-006-00-9				
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H318 H400 H410					
n.a.	mint aroma					
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412					
7681-49-4	fluorure de sodium					
	231-667-8	009-004-00-7				
	Acute Tox. 3, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H301 H319 H315 EUH032					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

\*

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

# Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.

Numéro de révision: 3 F - FR



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Coltosol F

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 3 de 7

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Bien nettoyer les surfaces contaminées.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

uniquement à usage professionnel Conserver hors de la portée des enfants.

Observer le mode d'emploi.

#### Information supplémentaire

Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 15 - 23 °C

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7681-49-4	Sodium (fluorure de), en F	-	2		VME (8 h)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	

## Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	 Moment de prélèvement
7681-49-4	Fluorures de sodium	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	 au début du poste

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# Protection des yeux/du visage

Lunettes à monture.

## Protection des mains

Gants à usage unique.

#### Protection de la peau

Blouse de laboratoire.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

**Coltosol F** 

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 4 de 7

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte
Couleur: blanchâtre
Odeur: fruité

Testé selon la méthode

Modification d'état

Densité (à 23 °C):

Hydrosolubilité:

2.4 g/cm³
insoluble

(à 23 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

cétone. (partiellement soluble)

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
1314-13-2	oxyde de zinc					
	orale	DL50 > mg/kg	5000	Rat	IUCLID	
7446-19-7	sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)					
	orale DL50 574-2949 mg/kg		Rat			
	cutanée	DL50 >2 mg/kg	2000	Rat		
7681-49-4	fluorure de sodium					
	orale	DL50 52	2 mg/kg	Rat	RTECS	

#### Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Coltosol F**

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 5 de 7

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7446-19-7	sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)						
	Toxicité aiguë pour les CE50 1.13 crustacés mg/l			48 h	Ceriodaphnia spec	US EPA 821-R-02-012	
7681-49-4	fluorure de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	925 mg/l	96 h	Gambusia affinis		
	Toxicité aiguë pour les CE50r 850 mg/l algues				Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	338 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

14.2. Désignation officielle de Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a., (oxyde

transport de l'ONU: de zinc)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:9Code de classement:M7Quantité limitée (LQ):LQ27N° danger:90

# **Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Réglementations particulières: 274 335 601

E1 : 3 E

# **Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.,

9

<u>transport de l'ONU:</u> (oxyde de zinc)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

transport:14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:9Marine pollutant:•Quantité limitée (LQ):5 kgEmS:F-A, S-F



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Coltosol F

Date de révision: 13.05.2019 Date d'impression: 13.05.2019 Page 6 de 7

#### **Autres informations utiles (Transport maritime)**

Réglementations particulières: 274, 909, 944

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3077

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.,

transport de l'ONU: (oxyde de zinc)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:9Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):30 kg G

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

400 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

911
IATA-Quantité maximale (cargo):

400 kg

## Autres informations utiles (Transport aérien)

E1 : Y911 400 kg

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Prescriptions nationales**

Information supplémentaire

-----

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Modifications

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50% LD50: Lethal dose, 50% n.a.: not applicable

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Coltosol F	
Date de révision: 13.05.2019	Date d'impression: 13.05.2019	Page 7 de 7

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

EUH208 Contient mint aroma. Peut produire une réaction allergique.

## Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)